

Inondations en Haute-Corse 24 novembre 2016 DDTM2B

Retour d'expériences Aix-en-Provence 5 octobre 2017



Le vécu d'une DDTM

1/ Avant la crise

2/ Participation à la gestion de crise

**3/ Après les inondations: les enseignements à en tirer,
la réparation des dégâts, le retour à la prévention**

Avant la crise

1/ Annonce d'un événement classé en alerte orange

- scénario défavorable probable: vent et houle de secteur Est-Sud-Est - probabilité de fortes intempéries et submersion marine
- pré-mobilisation des cadres compétents en DDTM et du Référent Inondations (pluriel en 2B)
- appels téléphoniques aux maires concernés par les inondations 2015 (invitation par les maires de quitter les habitations inondables sans espaces refuges)
- début des pluies: constat d'un événement très intense, sans doute de classe supérieure aux prévisions météo

2/ Le Préfet convoque le COD (9h du matin)

Les premiers désordres surviennent (routes coupées: gué du Bévinco)

Mobilisation des services

NB: gestionnaires CTC et CD2B – L'Etat n'a plus de compétences routières

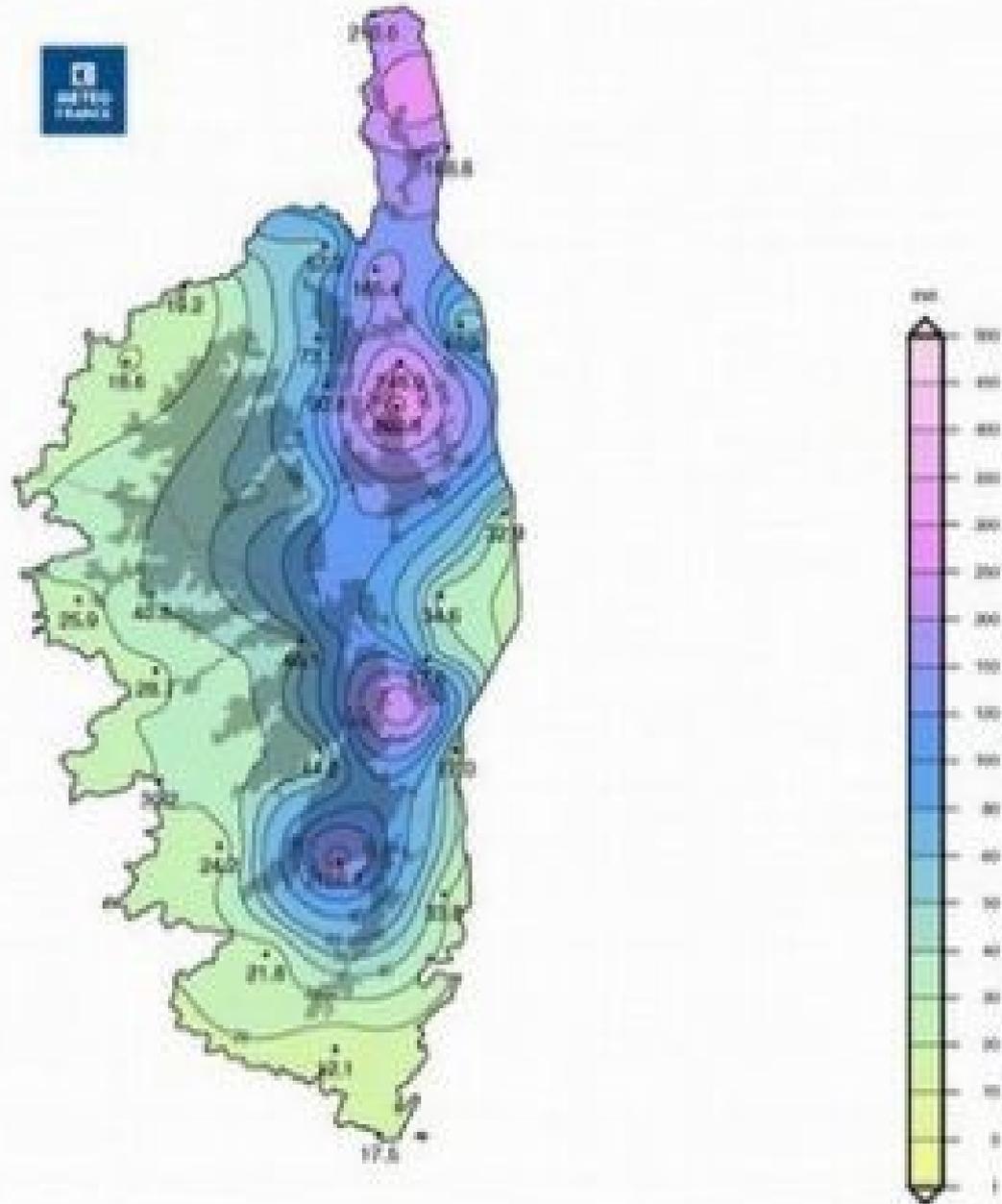


Illustration 1: Cumul des précipitations du 23/11/16 6h00 au 25/11/16 6h00 (Météo France)

Pendant la crise

3/ Météo-France reclasse l'alerte en rouge à 13H

2 pics de pluies intenses se succèdent.

Cumuls 250 à 350 mm, localement 400 à 500 mm, en moins de 12 heures - Vents forts > 100 km/h

- 3 routes territoriales (RT10, RT20 et RT50) et 19 routes départementales ont été coupées ;
- des ponts à Furiani et San Lorenzo ont été emportés ;
- les liaisons aériennes, ferroviaires et maritimes interrompues ;
- près de 7 200 foyers privés d'électricité ;
- de nombreuses communes privées d'eau et de réseau d'assainissement.
- Inondation subite du centre commercial la Rocade
- Inondation du lotissement Villas d'Ombrienne à Borgo
- voies de communication toutes coupées au sud de Bastia (RT, CD, Rte de la Marana, Route du Bevinco) . 6000 personnes risquant d'être bloquées dans Bastia pour la nuit
- Déblocage de la RT 10 en fin d'après-midi

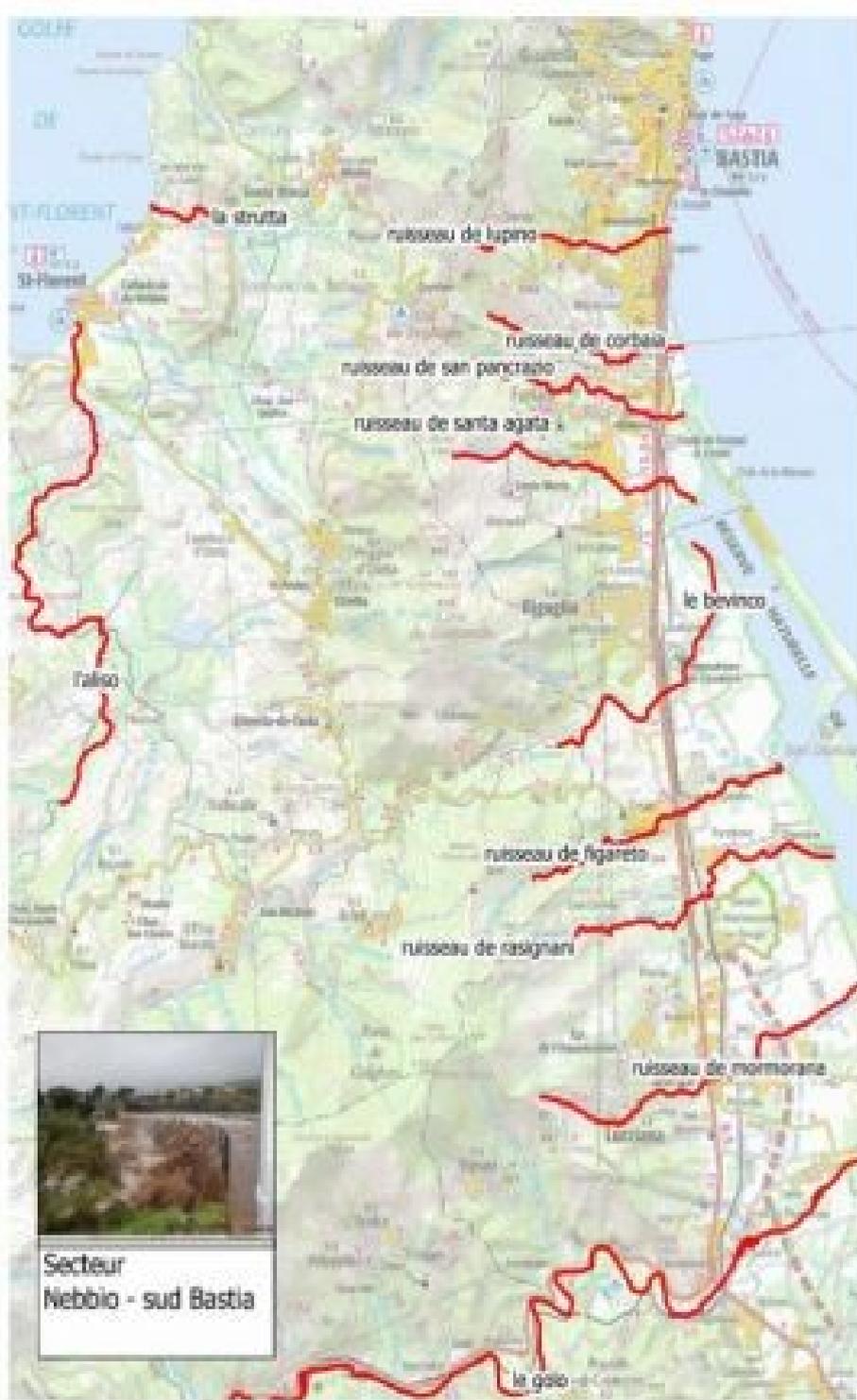


Illustration 18: Devant la Rocade au pie de la crue



Illustration 25: La crue dans le lotissement Umbricote



2471 *Illustration 26: dégâts sur les parties de berges non enrochées*





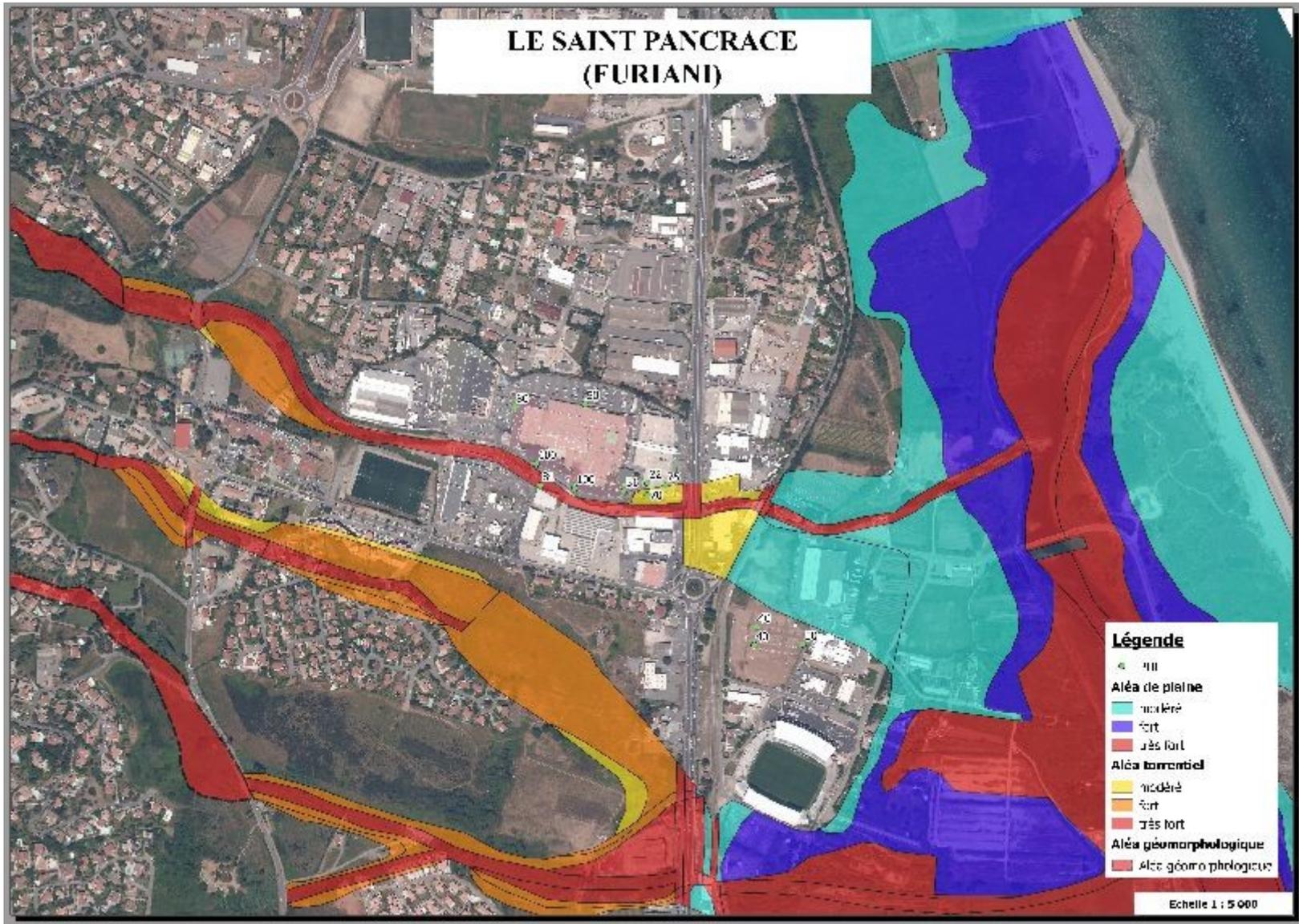
Illustration 12: Surverse OH RT 11 Corbaia (commune de Bastia)



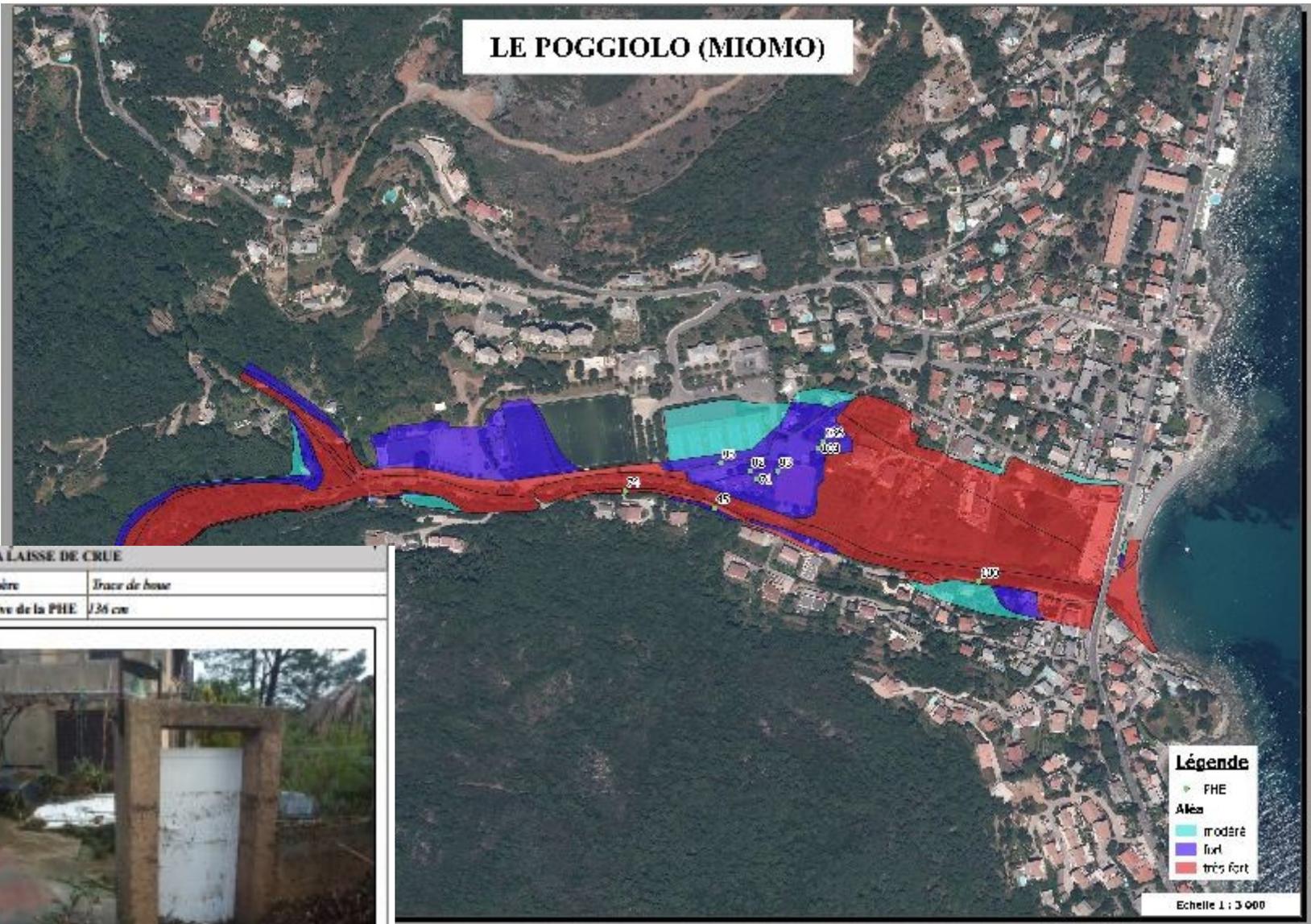
Illustration 29: Pont de la Casaluna

Après les inondations

- DDTM : relevé des PHE et rapport d'analyse des désordres hydrauliques
- Mise en place par le Préfet d'un comité de suivi des inondations
 - Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelles : arrêté 14/12/16
 - Fonds de soutien aux collectivités (dégâts aux équipements publics) : 500 dossiers analysés (animation DDTM)
 - Calamités agricoles (DDTM)
 - Soutien aux entreprises (DIRECCTE)
- Révision des PPRI : Etudes de modélisation hydrauliques – Constat des insuffisances des PPRI de première génération (2004)
- Fonds Barnier :
 - relogement de population après arrêtés de péril imminent
 - Rapport de première analyse et procédure d'acquisition amiable ou expropriation (sites non défendables en aléa fort, maisons de plain pied sans espaces refuges)



LE POGGIOLO (MIOMO)



RELEVÉ DE LA LAISSE DE CRUE

Organisme	DDTM2B	Nature du repère	Trace de boue
Source	Fuite de terrain	Position relative de la FHE	136 cm



Observations/Commentaires

- fiabilité de la source ; Bonne
- pertinence de la mesure ; Bonne
- précision de la mesure ;
- dynamique, vitesse de la crue ...

NIVELLEMENT

Organisme		Date du nivellement	
Z repère m NGF		Z FHE m NGF	

Quelques éléments de conclusion

- PCS encore insuffisants, en nombre et en qualité
- Gestion et prévention des risques naturels : un secteur d'activité très chronophage pour une DDTM, surtout après une succession d'intempéries: 2014, 2015, 2016 (2 evts)
- Disparition de compétences « historiques » en DDTM : la route et l'ingénierie au service des collectivités (ex ATESAT)
- Engrenage de la gestion de l'hyper-urgence (crise), de la réparation des dégâts, et de la nécessité de la prévention (PPRI, submersion marine encore à développer)
- Impossibilité de synchroniser le calendrier PPR (élaboration/révision) et PLU (élaboration/révision) – Les enjeux humains continuent de progresser dans les zones à risques
- Un aspect positif: la motivation des services et la solidarité inter-services

Merci de votre attention